

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME-HORAIRES

- ≈ Parution du règlement : le 23 mai
- ≈ Ouverture des engagements : le 30 mai
- ≈ Clôture des engagements : le 13 juin
- ≈ Parution du Carnet d'itinéraire : le 18 juin
- ≈ Vérification – des documents : le 25 juin de 15H à 19H00
 - des voitures : le 25 juin de 15H15 à 20H00.
- ≈ Reconnaissances : les 18/19 juin 2011 et le 25 juin de 9H à 12H et 14H à 18H00.
- ≈ Mise en place du parc de départ : le 25 juin à 15H45
- ≈ 1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le 25 juin à 19H30
- ≈ Publication des équipages admis au départ : le 25 juin à 21H
- ≈ Briefing des pilotes : le 26 juin à 7H45 à la salle des Fêtes de Sauveterre
- ≈ Départ : le 26 juin de Sauveterre à 8H (1^{ère} voiture)
- ≈ Publication des résultats partiels le : 26 juin à la Salle des Fêtes de Sauveterre à 13H
- ≈ Arrivée le : 26 juin à Sauveterre à 17H30 (1^{ère} voiture)
- ≈ Vérification finale : AQUITAINE PRESTIGE « ZA HAUT AGENAIS » 47500 MONTAYRAL
- ≈ Publication des résultats du rallye : Salle des Fêtes de Sauveterre le 26 juin après arrivée de la dernière voiture
- ≈ Remise des prix : Salle des Fêtes de Sauveterre le 26 juin à 19H

Art.1P ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE GASCOGNE AGENAIS, avec le concours de
 « L'ECURIE AUTOMOBILE DU HAUT BOIS »
 organise le 26^{ème} Rallye Régional de Sauveterre La Lémance / St Front Les 25 et 26 juin 2011

Le présent règlement (enregistrement A.S.A. n° du) a été enregistré par le Comité Régional du Sport Automobile sous le n° , en date du e t enregistré à la F.F.S.A. sous le permis d'organisation n° , en date du .

Comité d'Organisation :

PRESIDENT : Serge PEYROT

MEMBRES : Jean-Pierre BARAS – Mickael BINENC – Cindy PEYROT

Secrétariat du rallye : ECURIE AUTOMOBILE DU HAUT BOIS – 05 53 70 26 50/06 30 39 40 72/06 24 46 06 10

Larché 47500 FUMEL fax 05.53.40.98.60 e.mail :

cindy.peyrot@orange.fr

Permanence du rallye :

Lieu : Salle des Fêtes de Sauveterre

Le samedi 25 juin de 15H à 20H et le dimanche 26 juin de

8H à 19H

Organisateur Technique :

ECURIE AUTOMOBILE DU HAUT BOIS Larché – 47500 FUMEL Serge Peyrot

1.1P - OFFICIELS

FONCTION	NOM-Prénom	ASA	N°LIC.
Directeur de Course :	Philippe Poitevin	1006	13330
Directeurs de Course Adjoint :	Jean Bégarie	1009	2400
Président du Collège des Commissaires :	Robert Combe	1006	11108
Membres du Collège des Commissaires :	Philippe Jean	1006	22816
	Annie Fourcade	1006	15323
Commissaire Technique Responsable :	Serge Larquey	1006	8454
Commissaire Techniques :	Alexandre Fourcade	1006	28760
	Paul Gibissier	1004	19279
Chargée des relations Concurrents :	Jean-François Fourcade	1006	8460
	Monique Noble	1016	120099
Chargée des Relations avec la Presse :	Jean-Yves Cagnac		
Chronométrateur Responsable :	Jean-pierre Perrié		
Chronométrateurs :	Laurent Lapouge	1001	13530
	Zonta Christiane	1003	45048
	Corinne Dufau	1721	36719
Médecin Chef :	Michel Andlauer		

1.2P – ELIGIBILITE

Le 26^{ème} Rallye Régional de Sauveterre La Lémance / St Front Les 25 et 26 Juin 2011 :

Compte pour : ∞ La coupe de France des Rallyes

∞ Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine

∞ Le Challenge de L'ASA Gascogne Agenais

et pour ∞ Le Challenge des COMMISSAIRES du Comité Régional du Sport Automobile d'Aquitaine

1.3P – VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu : à la salle des fêtes de Sauveterre.

Vérifications Administratives : le Samedi 25 juin de 15H à 19H00, vous disposez de **30 min** pour aller au technique

Vérifications Techniques : le Samedi 25 juin de 15H30 à 19H30 à la Salle des Fêtes

Les vérifications finales seront effectuées :

∞ AQUITAINE PRESTIGE « ZA HAUT AGENAIS » 47500 MONTAYRAL

* Prix de la main d'œuvre : 45 euros T.T.C

Art. 2P ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Art 3P : CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P DEMANDES D'ENGAGEMENT - INSCRIPTION

3.1.5P - CONCURRENTS ADMIS Toute personne qui désire participer au :

25^{ème} Rallye Régional de Sauveterre La Lémance / St Front Les 26 et 27 Juin 2010

doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée **AVANT LE 13 JUIN avec le règlement.**(copie des 2 licences, des 2 permis et de la carte grise).

3.1.10P Le nombre d'engagés est fixé à 95 voitures maximum

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont ainsi fixés :

 N avec la publicité facultative des organisateurs **285 euros**

 N pour les membres de l'ASA Gascogne Agenais **265 euros (équiperage entier)**

 N sans la publicité facultative des organisateurs **570 euros**

- Engagement parvenu avant le 6 juin 2011 tampon de la poste faisant foi **255 euros**

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits de l'engagement à l'ordre de Ecurie automobile du haut bois. (copie licence, permis et carte grise).

3.3 ORDRE DE DEPART /

Conforme au règlement standard des rallyes F.F.S.A

Art. 4P : VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P ASSISTANCE

Conforme au règlement standard F.F.S.A

L'assistance sera autorisée entre le panneau Sauveterre La Lémance et le pont sur la Lémance (itinéraire routier)

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

. de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un **extincteur** pour foyer A,B, et C d'une capacité minimale de 5 Kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.

. de disposer sous chaque voiture de course une **bâche étanche (3mx5m minimum) et résistante aux hydrocarbures** d'une surface au moins égale à celle de la voiture.

. de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

Art.5P : PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier

Art. 6P : SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P DESCRIPTION

Le 26^{ème} Rallye Régional de Sauveterre La Lémance / St Front Les 25 et 26 Juin 2011

Représente un parcours total de **78 Km 100**

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections

Il comporte **5** épreuves spéciales, d'une longueur totale de **37 Km 600**.

Les épreuves spéciales sont :
*Spéciales 1&2 longueur : **8 Km (le matin) Fonsalade**
*Spéciales 3,4&5 longueur : **7 Km 200 (l'après-midi) Lastreilles**

***L'itinéraire figure en annexe « ITINERAIRE » 2 tracés, un le matin et l'autre l'après-midi.

***Le carnet d'itinéraire sera disponible le 18 juin 2011, au bar « Le trotting » à Sauveterre et « le kyriad » à Fumel et ne sera remis qu'en présentant la convocation dûment complétée par l'Ecurie Automobile du Haut Bois, Larché 47500 FUMEL.

6.2P RECONNAISSANCES :

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Sur la voiture de reconnaissance, un **autocollant** avec la mention reconnaissance et le numéro d'ordre devra être collé **obligatoirement** sur le pare-brise côté droit de façon visible.

6.2.1P DANS LE BUT DE LIMITER LES NUISANCES

LES CONCURRENTS ET LES EQUIPAGES AURONT L'OBLIGATION DE RESPECTER, AU COURS DES RECONNAISSANCES, LE CODE DE LA ROUTE (NOTAMMENT LA VITESSE ET LE BRUIT) ET LES PRESCRIPTIONS SUIVANTES : LE NOMBRE DE PASSAGE EST LIMITE A 3 MAXIMUM.

6.2.6P Les reconnaissances auront lieu les 18/19&25 juin de 9H00 à 12H et 14H à 18H00.

Art.7P : DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P Les signes distinctifs des Commissaires sont : **GILET FLUO**

Commissaires de routes : Postes numérotés de 1 à X

Chefs de Postes : gilet fluo

Art.8P : PENALITES, RECLAMATIONS, APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Art. 9P : CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Art.10P : PRIX, COUPES

***PRIX EN ESPECES**

SCRATCH	150-100-75 Total : 325 €
GROUPE	300-180 Total : 1 920 € (4X 480€) 180-75 si < à 3 partants
CLASSE	200 si 1 à 4 partants Total : 3 400 € (17 X 200€) 210-120 si ≥ à 5 230-150-75 si ≥ à 10

***CLASSEMENT FEMININ : 140 euros pour le 1^{er} Equipage**

TOTAL DISTRIBUABLE : 5 785 euros

α Les coupes seront distribuées de façon suivante :

- ⌘ Aux trois premiers **SCRATCH**
- ⌘ Aux vainqueurs des groupes et des classes
- ⌘ A la première féminine (avec un bouquet de fleurs)

Les Coupes ne sont pas cumulables

- ⌘ Prix Groupe et Classe non cumulables
- ⌘ En outre, de nombreux prix en nature récompenseront les participants(es)
- ⌘ Les prix non retiré seront acquis aux organisateurs
- ⌘ Il est prévu une récompense pour les commissaires

La remise des prix se déroulera le dimanche 26 juin aux environs de 19H

Salle des fêtes de Sauveterre.